

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h 15 et se déroule en présentiel, mais en l'absence de public en raison de la situation sanitaire en vigueur. La séance est enregistrée et sera mise en ligne sur le site Internet de la Municipalité. Tous les élus sont présents.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2020, de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 et de la séance d'ajournement du 16 décembre 2020 ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler, pour l'année 2021, **l'adhésion du directeur général de la Municipalité à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**, pour un montant de 495 \$, taxes en sus.
7. Dans le cadre de la gestion des documents municipaux, **la destruction de certains documents municipaux** figurant sur une liste préparée à cette fin conformément au calendrier de conservation approuvé par BAnQ, a été autorisée.
8. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler, pour l'année 2021, les assurances générales de la Municipalité** auprès de la *Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ)*, pour un montant de 64 304 \$, toutes taxes incluses.
9. En administration générale, il n'y avait pas d'information supplémentaire à transmettre.

Sécurité publique

10. En information pour le secteur de la sécurité publique, la conseillère répondante, madame Claire Boucher, a donné l'information à l'effet que la Municipalité de Saint-Boniface a signifié son intention de participer à la future Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé, à laquelle participent cinq municipalités jusqu'à maintenant.

Transport

11. **Le Règlement no. 274 concernant la circulation des motoneiges sur une partie du rang Saint-Charles a été adopté à la majorité (5 pour, 1 contre).**

12. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder le droit de passage au **1 000 km du Grand Défi Pierre-Lavoie** sur le territoire de la Municipalité le 18 juin prochain en soirée et d'autoriser l'organisation à utiliser un drone pour documenter l'événement.
13. Concernant **la circulation du transport lourd sur la Grande Ligne**, il a été résolu à l'unanimité de demander officiellement à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton une rencontre afin de trouver une solution à ce problème pour lequel nous cherchons des solutions.
14. En information, le maire monsieur Claude Frappier a mentionné qu'il est allé vérifier directement sur les lieux de la carrière, d'où provient la circulation du transport lourd à Saint-Élie-de-Caxton, et qu'à l'heure actuelle, les activités semblent à l'arrêt.

Hygiène du milieu

15. Il a été résolu à l'unanimité de mandater la conseillère répondante du secteur, madame Laurence Requilé, pour participer au nom de la Municipalité à des rencontres de travail organisées par l'OBVRLY dans le cadre de **l'élaboration de plans directeurs de l'eau municipaux (PDE)**.
16. En information, madame Requilé a mentionné qu'une réunion se tiendra prochainement avec le gestionnaire des cours d'eau de la MRC de Maskinongé au sujet du dossier des bandes riveraines du cours d'eau Rivière-St-Louis, et d'autres.

Santé et bien-être des citoyens

17. Pour y représenter la Municipalité, il a été résolu à l'unanimité de nommer messieurs Mario Lessard et Ghislain Lemay sur **le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation Anna-Milot**.
18. Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer la résolution de la MRC de Maskinongé de présenter une demande collective d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche **Municipalité amie des aînés (MADA) – Volet 2**.
19. Le conseiller répondant du secteur, monsieur Mario Lessard, a signifié qu'il n'y avait pas d'information supplémentaire à transmettre.

Aménagement, urbanisme et zonage

20. Concernant **la subvention annuelle versée au Comité industriel de Saint-Paulin**, il a été résolu d'en verser la première tranche prévue au budget, au montant de 22 444,50 \$, vers le mois d'avril prochain.

21. Suite à une proposition reçue de la part de l'entreprise *LibertéVision*, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser des travaux de **calibration de l'écran de l'enseigne numérique au 4-coins** pour un montant de 750 \$, taxes en sus.
22. En information, le conseiller répondant du secteur, monsieur André St-Louis, a signifié qu'une réunion de travail conjointe aura lieu, le 18 janvier prochain, entre le Conseil et le comité consultatif d'urbanisme.

Culture et loisirs

23. Il n'y avait pas de décision à prendre dans le secteur de la culture et des loisirs mais, en information, le conseiller répondant, monsieur Jacques Frappier, a annoncé la démission de monsieur Michel Beaumier à titre de président et administrateur de l'O.T.J. St-Paulin. Les membres demeurant au conseil d'administration verront à combler la vacance lors de la prochain assemblée.
24. En addition, monsieur le maire a donné l'information à l'effet que quelque 300 \$ ont été encaissés en amendes et ventes et livres par la bibliothèque et qu'un montant d'environ 600 \$ sera octroyé au service municipal pour l'achat de nouveaux livres.

Autres sujets

25. Par vote unanime, à 20 h 27, **la séance a été ajournée** au lundi 18 janvier 2021 à 18 h 30.